

CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER

- **Objectifs** : Acquérir les compétences pour conduire en sécurité un engin de chantier télécommandé ou à conducteur porté

La Recommandation R 372m s'adresse aux employés des industries du bâtiment et des travaux publics, des pierres et terres à feu, des transports et de la manutention, de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Les utilisateurs devront impérativement posséder une autorisation de conduite

Art. R4323-56 du code du travail

Pour la R 372m, il n'est pas obligatoire de posséder le permis de conduire si les engins ne sont pas immatriculés. Cependant, la catégorie 10 (porte-engins) nécessite le permis PL ou SPL.

Ce CACES® est valable 10 ans.

- **10 catégories de CACES® ENGINS DE CHANTIER :**



CATEGORIE 1 : Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles (tracteur agricole < à 50cv, mini-pelle < à 6 T, mini-chargeuse et moto-basculeur < à 4,5 T, petits compacteurs, machines à peindre les lignes sur la chaussée...)



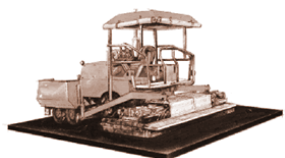
CATEGORIE 2 : Engins d'extraction ou de chargement à déplacement séquentiel (pelles, engins de fondations spéciales de forage, de travaux souterrains...)



CATEGORIE 3 : Engins d'extraction à déplacement alternatif (buteurs, tracteurs à chenilles, pipe à layer...)



CATEGORIE 4 : Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuse pelleuse...)



CATEGORIE 5 : Engins de finition à déplacement lent (finisseurs, machine à coffrage glissant, gravillonneur, répandeur de chaux, pulvimixer, fraiseuse...)



CATEGORIE 6 : Engins de réglage à déplacement alternatif (niveleuses...)



CATEGORIE 7 : Engins de compactage à déplacement alternatif (compacteurs.)



CATEGORIE 8 : Engins de transport ou d'extraction transport (tombereaux, décapeuses, tracteurs agricoles > à 50 CV...)



CATEGORIE 9 : Engins de manutention (chariots élévateurs de chantier ou tout terrain...)



CATEGORIE 10 : Déplacement, chargement, déchargement, transfert, maintenance, Démonstration, essais (hors production).

- **Notre programme de formation :**

- ENG01 : CACES® R 372m
- ENG02 : Autorisation de conduite des engins de chantier